

**Tous au
festival
le 22 août**

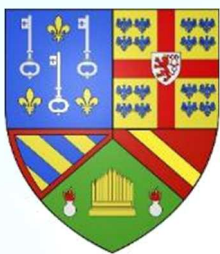
**FÊTE
NATIONALE**

13 JUILLET 2026

HÉRY

— MAIL DE L'ÉGLISE —

À PARTIR DE 19H



BULLETIN MUNICIPAL N°495

Directeur de rédaction :

Thomas HUOT

Adjointe de rédaction :

Caroline FROMONOT

Comité de rédaction :

Hubert BESSON

Sophie BOSSEVOT

Marc-Antoine MERTZEISEN

Cécile NICOLLAS

Patrick ROUSSELLE

Christelle WOLFF

www.mairie-hery89550.fr

www.facebook.com/villedhery/

Sommaire

P 3 Mot du Maire

P 4 Vie locale

P 10 Vie pratique

P 16 Environnement et nature

P 17 Enfance et Jeunesse

P 19 Mémoires d'Héry

P 20 Vie Associative

P 25 Agenda

P 26 Infos pratiques

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ LOCALE AU FIL DE L'EAU, PENSEZ À TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT PANNEAU POCKET

DISPONIBLE SUR APPLE STORE ET PLAY STORE !



Téléchargez

En cas de difficulté pour installer l'application n'hésitez à passer nous voir en Mairie.



L'été, les vacances et la solidarité

Chers concitoyens,

L'été est là, synonyme de soleil, de détente et de vacances.

En cette année 2026, nous célébrons les 90 ans d'une conquête sociale précieuse : celle des congés payés instaurés en 1936 par le Front populaire. Une avancée sociale qui a changé la vie des Français en leur offrant le droit de prendre des vacances et du repos.

Aujourd'hui encore, cet anniversaire nous rappelle l'importance du temps libre et de l'équilibre à préserver entre travail et loisirs.

Beaucoup d'entre vous prendront la route pour se rendre à la mer, à la montagne, ou à la campagne. D'autres resteront à Héry. Je souhaite vous rappeler quelques principes simples pour que chacun traverse ses mois d'été dans l'harmonie et le respect.

Les nuisances sonores, dues le plus souvent aux soirées festives, peuvent troubler la tranquillité du voisinage. Soyons attentifs également aux horaires des travaux effectués en extérieur, afin que chacun puisse profiter de cette période en toute tranquillité.

Je tiens aussi à évoquer la tenue de nos deux fêtes habituelles d'été. La fête nationale d'abord, célébrée le 13 juillet par un feu d'artifice et une retraite aux flambeaux, et celle du P'tit Louis qui aura lieu le 22 août.

Enfin, avec la hausse des températures, nous devons penser aux plus fragiles d'entre nous, notamment aux personnes âgées, malades ou isolées. Un coup de fil, une visite, un geste de solidarité peuvent être très utiles. Restons donc vigilants et bienveillants.

Je vous souhaite à toutes et à tous un été joyeux, serein et solidaire. Prenez soin de vous et des autres.

Bien à vous,

Thomas Huot

SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

ÉLECTION DES GRANDS ÉLECTEURS POUR LES SÉNATORIALES
DU 27 SEPTEMBRE 2026

Sont élus

Titulaires

Thomas HUOT
Caroline FROMONOT
Patrick ROUSSELLE
Christelle WOLFF
Emmanuel BERTHELIN

Suppléants

Corinne CORNELIS
Hubert BESSON
Sophie BOSSEVOT

RAPPEL PLAGE DES BAUDIÈRES



Héry rend hommage à son Robert

Héry était en fête, le samedi 20 juin, pour rendre hommage à Robert Dhéry. De nombreux hérysois sont venus assister à l'inauguration des espaces désormais dédiés dans la commune au célèbre acteur.

Un homme lié de longue date à notre village où il avait longtemps résidé avec son épouse Colette Brosset.

Sa fille Catherine Vanier était présente lors de cette inauguration. Manifestement très émue, elle n'a pas manqué de remercier la municipalité pour cette initiative. Elle a aussi, grâce à de savoureuses anecdotes, rendu hommage à ses parents qui reposent au cimetière de la commune.



Rendez-vous lundi 13 juillet 2026 pour célébrer la fête nationale

La municipalité vous invite à célébrer
la fête nationale le lundi 13 juillet 2026
sur la place de l'Eglise.

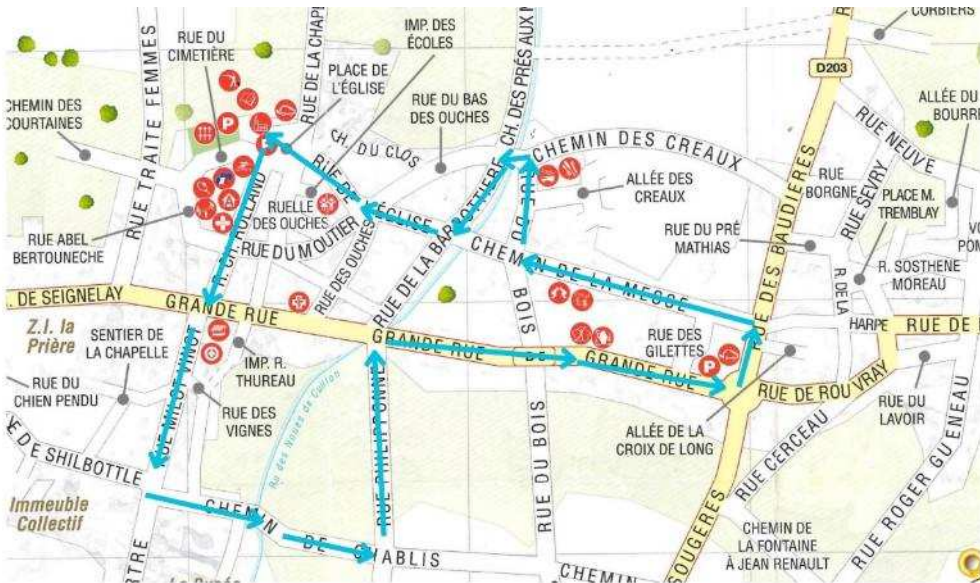
Nous vous attendons nombreux pour cet évènement ouvert à tous.

Au programme :

- ▶ 19h : ouverture de la buvette et restauration
- ▶ 20h30-21h : distribution des lampions et départ pour la retraite aux flambeaux
- ▶ 23h15 : feu d'artifice
- ▶ 23h30 : soirée dansante



Parcours de la retraite aux flambeaux



Départ place de l'Eglise

- Rue Charles Rolland
 - Rue Millot Vinot
 - Chemin de Chablis
 - Rue Philipponne
 - Grande Rue (rond-point)
 - Rue des Baudières
 - Chemin de la Messe
 - Rue du Bois
 - Rue de la Barbottière
 - Rue de l'Eglise
- Arrivée place de l'Eglise

HERY

SAMEDI 22 AOÛT 2026

**15^e
ÉDITION**



**FESTIVAL
DU P'TIT
LOUIS**

à partir de

19H

PARTICIPATION LIBRE



TYL'IN + THE MOBS

- PLACE DE L'ÉGLISE -

**SOIRÉE
DANSANTE**

BUVETTE-RESTAURATION
SUR PLACE

RENSEIGNEMENTS AU
03 86 47 73 00

UNE ORGANISATION DE LA MAIRIE D'HÉRY, DES ASSOCIATIONS LOCALES ET DE LA POPULATION

FESTIVAL DU P'TIT LOUIS à HERY



POURQUOI NOUS AVONS BESOIN DE BÉNÉVOLES ?

Votre aide est essentielle pour
que le festival se déroule
dans les meilleures conditions !

P'TIT LOUIS CHERCHE DES BÉNÉVOLES !

POUR LA NOUVELLE ÉDITION DE SON FESTIVAL



**SAMEDI
22 AOÛT 2026**

VOS MISSIONS :



Installation
Aidez à monter les stands,
espaces et décorations
avant l'ouverture du festival.



Tenue buvette
Servez boissons et petite
restauration dans la bonne
humeur tout au long de l'événement.



Rangement
Participez au démontage
et au nettoyage pour
clôturer le festival ensemble.

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS POUR
FAIRE PARTIE DE SON ÉQUIPE,
CONTACTEZ LA MAIRIE :



03.86.47.73.00



contact@mairie-hery89550.fr

MARIAGES DU MOIS DE JUIN



**M. ET MME MANGIARACINA
SE SONT DIT OUI
LE SAMEDI 13 JUIN 2026**



**M. ET MME DEMIMUID
SE SONT DIT OUI
LE SAMEDI 20 JUIN 2026**

Travaux aux écoles

Les travaux de l'école maternelle, avec son nouveau dortoir, seront bientôt terminés.

Les élèves de maternelle en prendront possession à la rentrée de septembre 2026.

L'inauguration et des visites seront organisées.



Le toit de l'école élémentaire est en réfection durant tout l'été



CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

*À vos côtés,
au cœur de
la solidarité*



Qu'est ce que le C.C.A.S ?

CCAS veut dire Centre Communal d'Action Sociale. De par sa dénomination, il intervient auprès des personnes en difficulté qui souhaitent être aidées de façon ponctuelle.



Comment nous contacter ?



Boîte aux lettres devant la mairie.



Rendez-vous sur appel en mairie (confidentialité assurée) au **03 86 47 73 00**.



N'hésitez pas à venir nous solliciter et nous ferons au mieux pour vous venir en aide.



Une assistante sociale effectue des permanences en mairie.



S'inscrire au registre du plan d'alerte et d'urgence



Dans le cadre de ses missions, le CCAS se doit d'apporter conseil et assistances aux personnes qui en font la demande lors d'événements majeurs (canicule, épidémies, fortes intempéries, ...).



Pour cela, vous devez vous inscrire au registre du plan d'alerte et d'urgence.



Si vous vous sentez concerné(e), pensez à vous inscrire sur ce registre.



Les fiches de renseignements sont à retirer en mairie.



Contactez-nous au **03 86 47 73 00** si vous souhaitez qu'un membre du CCAS se rende chez vous pour vous aider à compléter le document.



Vous connaissez une personne isolée ou vulnérable ?
Faites-leur connaître le registre ou contactez le CCAS.



*Le CCAS est là pour vous écouter, vous informer
et vous accompagner.
N'hésitez pas à venir nous solliciter !*



Les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)



Thomas
HUOT



Caroline
FROMONOT



Patrick
ROUSSELLE



Caroline
RAMEAU



Alain
MUZIOT



Brigitte
WEBER



Francis
PORCHER



Alain
RISTER



Philippe
TALBI



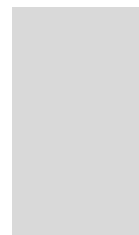
Annick
ROLLET



Jacques
MAKOWIECKI



Laurence
CASTEL



Pascale
SIMON

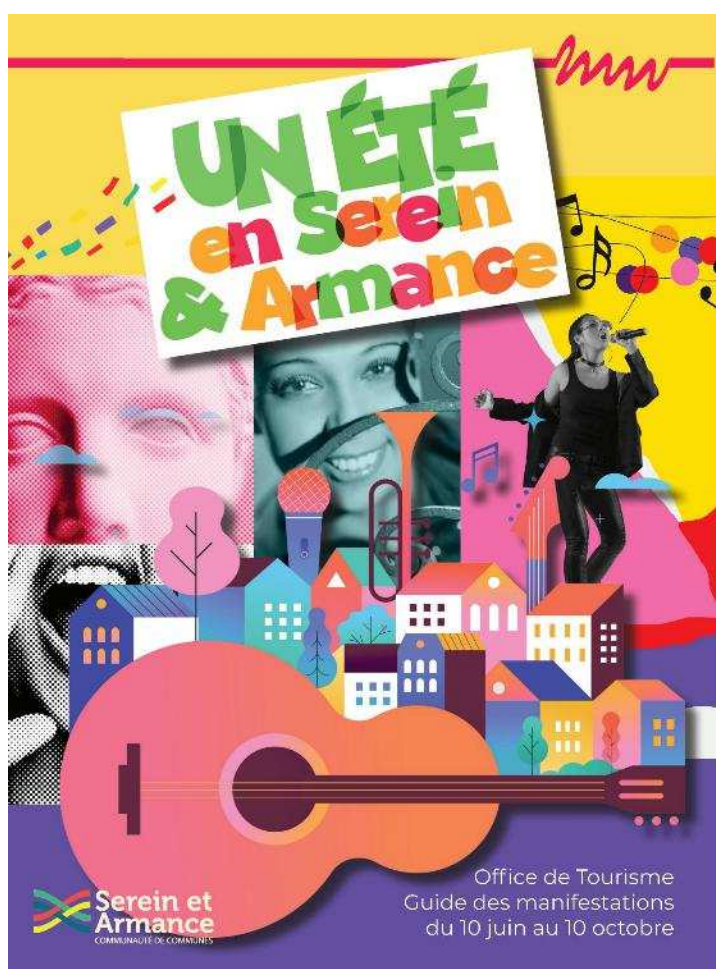


Vivez un été animé sur l'ensemble du territoire Serein et Armance.

Les animations estivales des communes se trouvent dans le guide

Un été en Serein et Armance 2026 <https://serein-armance.fr/.../Lete-en-Serein-et-Armance-.pdf>

et sur l'agenda de l'Office de Tourisme <https://serein-armance.fr/agenda>



UN ÉTÉ en Serein & Armance



Les communes d'Héry et Seignelay se sont de nouveau associées afin de proposer un accès privilégié à la piscine municipale de Seignelay pour les jeunes hérissais de moins de 18 ans.

La commune d'Héry prendra en charge les entrées du jeune public ce qui permettra aux hérissais de moins de 18 ans d'accéder gratuitement à la piscine municipale.

Afin d'obtenir la carte d'entrée gratuite, il suffit de se présenter à la Mairie de Seignelay, accompagné d'un parent, muni d'une photo et d'un justificatif de domicile.

La carte qui vous sera délivrée à partir du 22 juin sera valable du 4 juillet jusqu'au 30 août inclus et vous permettra d'accéder gratuitement à la piscine du mardi au dimanche de 15h à 19h. Fermeture hebdomadaire le lundi.

L'équipe municipale vous souhaite de bonnes baignades !



Situé à Saint-Florentin, le centre aqualudique **Le Flow** vous ouvre ses portes tout au long de la saison estivale aux horaires suivants :

- **Bassins** : de 10 h à 21 h
- **Espaces sportifs et bien-être** : de 9 h à 21 h

Véritable lieu de détente et de loisirs pour toute la famille, Le Flow dispose de deux bassins (sportif et ludique), d'un espace bien-être, d'un espace fitness ainsi que d'un espace extérieur comprenant un toboggan et des jeux aquatiques.

Que vous souhaitiez pratiquer une activité sportive, vous relaxer ou profiter d'un moment de fraîcheur en famille, Le Flow saura répondre à toutes vos envies cet été.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.caleflow.fr

COMMERCES



PHARMACIES DE GARDE



29/06/2026 03/07/2026	DES FONTAINES	9 AVENUE DU GENERAL LECLERC	SAINT FLORENTIN	03.86.35.11.22
03/07/2026 06/07/2026	DE HERY	17 GRANDE RUE	HERY	03.86.47.77.34
06/07/2026 10/07/2026	DE L ARMANCE	22 GRANDE RUE	NEUVY SAUTOUR	03.86.56.34.67
10/07/2026 13/07/2026	FLEURS DE VIGNE	12 PLACE DU GENERAL DE GAULLE	CHABLIS	03.86.42.10.22
13/07/2026 17/07/2026	FLEURS DE VIGNE	12 PLACE DU GENERAL DE GAULLE	CHABLIS	03.86.42.10.22
17/07/2026 20/07/2026	DES FONTAINES	9 AVENUE DU GENERAL LECLERC	SAINT FLORENTIN	03.86.35.11.22
20/07/2026 24/07/2026	FLEURS DE VIGNE	12 PLACE DU GENERAL DE GAULLE	CHABLIS	03.86.42.10.22
24/07/2026 27/07/2026	DE L ESPERANCE	1 RUE DE LA COMMANDERIE	MONETEAU	03.86.40.63.61
27/07/2026 31/07/2026	LOUIS	9 BIS RUE ILE CHAMOND	GURGY	03.86.53.18.62
31/07/2026 03/08/2026	COLBERT	1 AVENUE COLBERT	SEIGNELAY	03.86.47.76.18
03/08/2026 07/08/2026	DE LA POSTE	9 RUE DE SEIGNELAY	MONETEAU	03.86.40.52.79
07/08/2026 10/08/2026	FLEURS DE VIGNE	12 PLACE DU GENERAL DE GAULLE	CHABLIS	03.86.42.10.22
10/08/2026 14/08/2026	FLEURS DE VIGNE	12 PLACE DU GENERAL DE GAULLE	CHABLIS	03.86.42.10.22
14/08/2026 17/08/2026	DES MILLESIMES	16 AVENUE DE CHABLIS	LIGNY LE CHATEL	03.86.47.40.21
17/08/2026 21/08/2026	DE LA POSTE	9 RUE DE SEIGNELAY	MONETEAU	03.86.40.52.79
21/08/2026 24/08/2026	DE L ARMANCE	22 GRANDE RUE	NEUVY SAUTOUR	03.86.56.34.67
24/08/2026 28/08/2026	LOUIS	9 BIS RUE ILE CHAMOND	GURGY	03.86.53.18.62
28/08/2026 31/08/2026	DE HERY	17 GRANDE RUE	HERY	03.86.47.77.34



Vacances de vos commerçants



ÉTÉ 2026

Afin de vous permettre d'anticiper vos achats et rendez-vous, voici les périodes de fermeture estivale de nos commerçants :

Boulang'Héry – Aux Mains Couleurs de Blé

Fermeture du **17 août** au **6 septembre** inclus.

L'Hair du Temps

Fermeture du **18 juillet** au **3 août** inclus.

Métamorphose Coiffure

Fermeture du **3 août** au **17 août** inclus.

Garage BF BOIVEAU

Fermeture du **4 août** au **24 août** inclus.

.....
Nous retrouverons notre aimable clientèle
le **mardi 25 août 2026**.

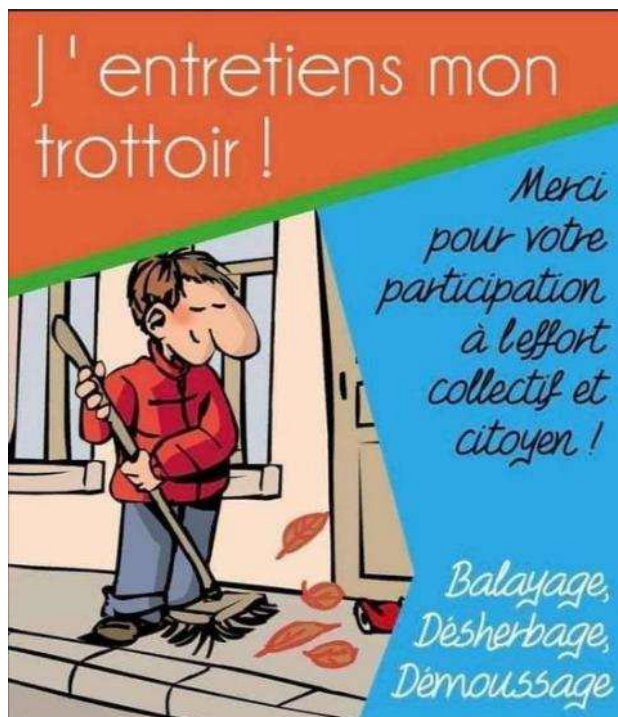
*Nous leur souhaitons de belles vacances
et remercions chacun de votre fidélité.*

⇒ *Bel été à toutes et à tous !* ⇒



NETTOYAGE DES TROTTOIRS ET ENTRETIEN DES HAIES

Le nettoyage et le désherbage des trottoirs devant son habitation c'est l'affaire de tous



"Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé, et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation"

Vous pouvez déposer sur le trottoir les tas de mauvaises herbes que vous avez retirées. Ces derniers seront ramassés par les agents techniques de la commune.

Tous les autres végétaux ne sont pas acceptés.

Dans le but d'assurer la sécurité des automobilistes, Il est également essentiel d'entretenir les haies qui débordent sur le domaine public pouvant masquer les panneaux routiers.

Pensez à vérifier les horaires de déchèterie durant l'été qui peuvent être modifiés selon la météo.





Planning vacances d'été



JUILLET

Semaine 1

Lundi 06/07 : 11h00-17h00
Barbecue & Olympiades


Mardi 07/07 : 14h00-17h00
Piscine de Seignelay


Jeudi 09/07 : 10h00-17h00
journée accrobranche & Gelly-ball

20€ pique-nique !

Vendredi 10/07 : 14h00-17h00
Sagamore


Semaine 2

Mercredi 15/07 : 13h00-17h00
Randonnée vélo


Jeudi 16/07 : 9h30-17h00
Journée au lac de la forêt d'Orient
Baignade & Aquapark

10€ pique-nique !

Vendredi 17/07 : 14h00-17h00
Capture the flag


Semaine 3

Du Lundi 20/07 au Vendredi 24/07
20€ Séjour dans le Jura

(Randonnée, canyoning, VTT, escalade, canoë...)

sur invitation*

 Places limitées pour toutes les sorties payantes (règlement avant sortie).



Planning vacances d'été



AOÛT

Semaine 4

Lundi 24/08 : 14h00-17h00
Piscine de Seignelay


Mardi 25/08 : 11h00-18h45
Journée au Lac du Bourdon
Equitation & baignade

10€ pique-nique !

Mercredi 26/08 : 18h00-21h00
Soirée pizzas & Loup Garou


Jeudi 27/08 : 14h00-17h00
Tegball


Vendredi 28/08 : 18h30-21h30
Soirée parents/ados/anim's
Apéro dinatoire & visionnage des photos / vidéos du séjour dans le Jura


 Places limitées pour toutes les sorties payantes (règlement avant sortie).

84onne Tour Sport

**ACTIVITÉS GRATUITES
POUR LES 3-17ANS**

**DE 10H À 12H30
ET DE 14H À 17H30**

Selon programmation, animations musicales
et restauration de 18h30 à 22h



DÉCOUVREZ LA
PROGRAMMATION COMPLÈTE

NOUVEAUTÉS!

Activités culturelles et spectacles en journée - Concert en soirée

**DU 07.07
AU 13.08 2026**



De terre et de faire

84onne
LE DÉPARTEMENT
www.yonne.fr
f X in

www.yonne.fr | Facebook : Yonne Tour Sport | Tél. : 03 86 72 88 50

Comment le maire d'Héry exerçait son pouvoir de police en 1822

Extrait du registre des actes municipaux

Ce jourd'hui se sont présentés par devant le maire de la commune d'Héry un grand nombre d'habitants tous propriétaires domiciliés en cette commune, lesquels ont dit que les aubergistes et cabaretiers, au mépris des lois et règlements sur la police, se permettent de vendre du vin à des heures indues, que pour satisfaire leur cupidité ils procurent aux individus du pays des facilités pour passer la nuit chez eux et que, de cette complaisance, il résulte des rixes et le trouble du repos public.

Le maire, après avoir entendu ces observations, s'être assuré de leur véracité et pris connaissance du décret du 16 août 1790 sur la police municipale ainsi que des autres lois, arrêtés et règlements subséquents sur le même objet, considérant qu'il résulte des paragraphes 2 et 3 du décret précité, que les objets de police confiés à la vigilance de l'autorité municipale sont le soin de réprimer et punir les délits contre la tranquillité publique, tels que les rixes et disputes dans les rues, le tumulte dans les lieux d'assemblée publique, le bruit nocturne qui trouble le repos des habitants, la nécessité du bon ordre dans les endroits où il se fait des rassemblements tels que les auberges, cabarets, jeux, cafés et autres lieux publics ; considérant que les aubergistes et cabaretiers de cette commune sont journellement en contravention avec les lois de la police municipale et que le repos public et la tranquillité des habitants est souvent troublée par les individus qui passent la nuit au cabaret et qu'il est urgent de mettre un terme à ces abus

arrête :

1. Il est défendu à tous les aubergistes et cabaretiers de cette commune de vendre du vin passé 10 heures du soir et de garder chez eux des individus du pays.
2. Pour assurer l'exécution de cet arrêté il sera fait chez eux des visites imprévues.
3. Les aubergistes et cabaretiers ne pourront recevoir chez eux aucun étranger avant de s'être assurés préalablement s'il est porteur de passeport et, attendu qu'ils ne sont point compétents pour juger de la validité d'une telle prise, ils le renverront vers le maire ou son adjoint.
4. Les aubergistes et cabaretiers qui ne se conformeraient pas strictement aux dispositions du présent arrêté seront poursuivis à la diligence du ministère public et punis selon la loi.

Le maire
Sébastien Dourneau
Arrêté pris le 17 février 1822

Section Histoire locale de la SMCH

Les associations sont invitées à nous communiquer leurs informations **avant le 13 août 2026, impérativement**, pour une insertion dans le Bulletin Municipal **de septembre**. Vous pouvez nous transmettre vos informations au fur et à mesure pour une parution sur notre site et la page facebook de la commune. Adresse e-mail : accueil@mairie-hery89550.fr



A.S. HÉRY CYCLOTOURISME



DÉPARTEMENT DE L'YONNE



MAIRIE D'HÉRY
89550

A.S. HÉRY



DIMANCHE 30 AOÛT 2026
34ème RALLYE du MIEL

1 pot de miel à chaque participant



CYCLOTOURISME

Parcours : 25, 50, 75, 100 km

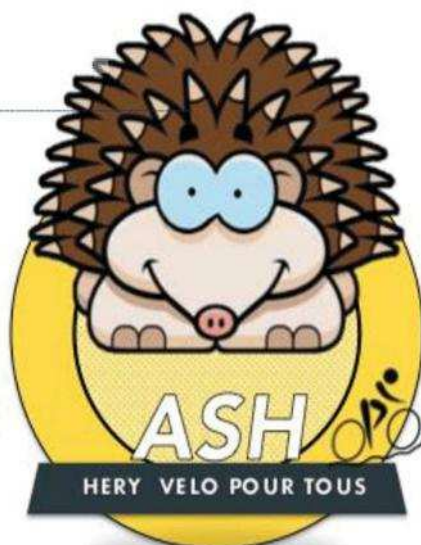


MARCHE : 8 et 16 km



VTT : 20 - 40 km

Ravitaillement sur tous les
parcours
Restauration sur place



Salle Polyvalente d'Héry
INSCRIPTIONS DE 7H30 à 10H00



A.S. HÉRY TENNIS DE TABLE



SOIRÉE PAËLLA
ORGANISÉE PAR
A.S. HÉRY TENNIS DE TABLE
Une soirée festive, conviviale et gourmande !
SAMEDI 10 OCTOBRE 2026
À PARTIR DE 19H30
SALLE POLYVALENTE D'HERY

AU MENU
PAËLLA
FAITE MAISON !
• FROMAGE •
• DESSERT •

TARIFS
• Adultes : 22 €
• Enfant +10 ans : 15 €
• Enfant +6 ans : 5 €
• Enfant -6 ans : **GRATUIT !**

Apéritif offert par le club !
VENEZ PARTAGER
UN MOMENT DE SPORT ET DE FÊTE !

RESTEZ CONNECTÉS !
Les informations de réservation arrivent dès la rentrée.
Suivez-nous pour ne rien manquer !

INSCRIPTION AUPRÈS DE Mme MUZIOT Claudine 06 81 27 08 42 ou c.muziot-olinger@orange.fr



A.S. HÉRY UP & DOWN



Reprise des cours à la rentrée

Pour tout renseignement, rendez-vous au marché d'automne dimanche 13 septembre 2026.

Informations : 06 40 07 27 40 ou 06 35 35 31 52

Belles vacances à tous

Les co-présidentes Déborah et Virginie



E.S. Héry

Une fin de saison riche en émotions pour l'ES Héry



La saison s'achève sur de belles satisfactions pour les équipes de l'ES Héry, qui ont une nouvelle fois porté haut les couleurs du club sur les terrains de l'Yonne.

Chez les plus jeunes, les U8/U9 ont réalisé une belle performance lors du tournoi de Chevannes en terminant à une honorable 8^e place sur 21 équipes. Malgré quelques regrets après une défaite en phase de poules qui les prive d'un classement encore meilleur, les enfants ont démontré de belles qualités et surtout beaucoup d'enthousiasme tout au long d'une journée placée sous le signe du plaisir et du fair-play. Un grand merci aux parents venus les encourager.



Les U13 disputaient quant à eux la finale du Challenge de l'Yonne face à Tonnerre. Malgré une entame de match très prometteuse et de nombreuses occasions, les jeunes Hérysois se sont inclinés 3 à 1 au terme d'une rencontre disputée. Si le résultat laisse quelques regrets, cette belle aventure récompense une saison de qualité et confirme les progrès du groupe.

Le club tient également à féliciter Simon, désigné arbitre de la finale de la Coupe de l'Yonne Élite, une belle reconnaissance de son engagement et de son sérieux.



Du côté des seniors, la fin de saison a été marquée par une victoire décisive à Toucy (1-0), permettant d'assurer officiellement le maintien en Départemental 2. Solidaire et courageuse, l'équipe a su atteindre son objectif malgré un effectif diminué. Le dernier match à domicile s'est ensuite soldé par une défaite face à Gurgy B (0-3), sans conséquence sur le classement.

L'ES Héry remercie chaleureusement l'ensemble de ses joueurs, éducateurs, dirigeants, arbitres, bénévoles, partenaires et supporters pour leur investissement et leur fidélité tout au long de la saison.

Le club souhaite à toutes et à tous un très bel été et d'excellentes vacances. Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour une nouvelle saison pleine de projets et de belles aventures sportives. Les dates de reprise et les informations concernant la saison 2026-2027 seront communiquées prochainement sur nos réseaux sociaux.



Bibliothèque municipale

PERMANENCES JUILLET / AOÛT

La bibliothèque sera ouverte tous les mercredis de 17h à 18h

FERMETURE ANNUELLE

Du 17 août au 31 août

Bonnes vacances à tous



AMICALE COUTURE d'HERY

L'atelier couture prendra ses vacances après la dernière séance du mercredi 8 juillet.

Il reprendra ses activités le lundi 7 et mercredi 9 septembre 2026 à 14h30.

Nous serons sur notre stand au marché d'automne le dimanche 13 septembre 2026.

Informations : **03 86 47 82 31 ou 03 86 47 21 54**

Bonnes vacances à tous

La Présidente

24^{ème} MARCHÉ D'AUTOMNE

— inauguration à 9h30 —

Dimanche
13 septembre 2026



Vide-grenier installation de 5h30 à 8h



Restauration - Buvette



Animations :
*pêche aux canards, chamboule-tout
et pariez sur le poids du panier garni*



Contact : 0768756489



animationshery89@gmail.com

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique

JUILLET

Lundi 13 **FESTIVITÉS DU 14 JUILLET – à partir de 19h**
Mail de l'Eglise

AOÛT

Samedi 22 **FESTIVAL DU P'TIT LOUIS – à partir de 19h**
Mail de l'Eglise

RALLYE DU MIEL – Organisé par A.S. Héry Vélo pour tous
Rdv Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT – 7H30

SEPTEMBRE

Dimanche 14 **FOIRE D'AUTOMNE ET VIDE GRENIER – Organisés par Animations d'Héry**
Mail de l'Eglise et rues d'Héry



Infos pratiques

Mairie



2 Rue Charles Rolland

Lundi : 8h30-12h00
Mardi : 8h30-12h00 / 13h30-18h30
Mercredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30
Jeudi : 8h30-12h00
Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00

Standard : 03.86.47.73.00
Mail : contact@mairie-hery89550.fr
Site : www.mairie-hery89550.fr

Agence Postale Communale



2 Rue Charles Rolland

Lundi : 8h30-12h00
Mardi : 8h30-12h00 / 13h30-18h30
Mercredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30
Jeudi : 8h30-12h00
Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00

Agence Postale Communale : 03.86.47.32.95

Centre Communal d'Action Sociale



Rendez-vous sur appel au
03.86.47.73.00

Mail : social@mairie-hery89550.fr
Boîte aux lettres : 2 rue Charles Rolland

Communauté de Communes Serein-Armance



Parc du Génie – 5 route de Champlandry
89600 ST FLORENTIN

Ouvert du Lundi au Vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Administratif
Tél : 03.86.80.50.50
Mail : contact@cc-sereinarmanche.fr

Déchets
Tél : 03.86.43.46.43
Mail : dechets@cc-sereinarmanche.fr

Eau potable et assainissement
Mail : environnement@cc-sereinarmanche.fr

Groupe Scolaire



8 Ruelle des Ouches
03.86.47.79.67

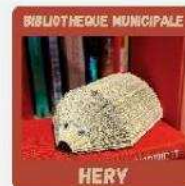
Centre de Loisirs « Les Petits Hérissons »



15 rue de l'Eglise
Tél-Fax : 03.86.47.96.70
lespetitsherissons.hery@gmail.com

Bibliothèque municipale Place de l'Eglise

Mardi : 16h30 – 17h30
Mercredi : 17h – 18h
Jeudi : 16h30-17h30
Vendredi : 16h30 – 18h30
Mail : bibliotheque@mairie-hery89550.fr
Tél : 03.58.43.80.93



Déchetterie



Seignelay (route D84) Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10h à 12h et 14h à 18h (17h en hiver)
Brienon (route du Boutoir) Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 10h à 12h et 14h à 18h (17h en hiver)
St Florentin (29 rue Jean Moulin) Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h (17h en hiver)
Horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre
Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 31 mars

Ramassage des sacs noirs et jaunes

Le ramassage des sacs de tri sélectif (sacs jaunes) a lieu tous les vendredis des semaines paires. Le ramassage des sacs noirs a lieu tous les lundis des semaines impaires.

Nuisances sonores

Chacun se doit de respecter la réglementation afin de préserver la qualité de vie de la collectivité. Des heures et jours d'utilisation d'engins bruyants (tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs, scies...) sont fixés :

Jours ouvrables : 8h30/12h00 - 14h30/19h00
Samedi : 9h00/12h00 - 15h00/19h00
Dimanche et jours fériés : 10h00/12h00 - 16h00/18h00

Merci à tous les propriétaires de chiens de faire en sorte que les aboiements intempestifs ne dérangent pas le voisinage.

Espace France Services



6 rue Gatelot
89250 SEIGNELAY

03.86.31.08.17 – france-services@seignelay.fr

L'espace France Services est accessible à tous. Il sert de relais entre vous et les administrations partenaires et vous accompagne dans vos démarches administratives. Il s'agit d'un service gratuit. Avant de vous déplacer, nous vous recommandons d'appeler l'accueil de l'Espace France Services.

Du mardi au vendredi : 9h/12h00 - 14h/18h00
Samedi : 9h30/12h00